

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Arras Nord

n°2024/02/03

Date de convocation
20 février 2024

L'an deux mil vingt quatre
le **LUNDI 26 FEVRIER 2024** à 18 Heures 00
le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Date d'affichage
20 février 2024

Nombre de conseillers

Etaient présents :

Exercice : 26
Présents : 17
Votants : 20

Monsieur Alain CAYET – Monsieur Guy BRAS – Madame Marie-Antoinette DESHORTIES –
Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ – Madame Anne-Caroline RATAJCZAK –
Monsieur Stéphane FOURNIER – Madame Ghislaine VALENTE – Monsieur Marc SERRA –
Madame Sophie LOPEZ – Monsieur Fouad AJARRAY – Madame Yveline LOURDEL –
Monsieur Yves RAOULT – Madame Micheline LAURENT – Madame Martine DUQUESNOY –
Monsieur Patrick BRUGUET — Madame Corinne DOLLE – Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :

Madame Christelle LEBAS qui donne procuration à Monsieur Guy BRAS
Madame Astrid SAVARY qui donne procuration à Monsieur Alain CAYET
Monsieur Thierry IMBERT qui donne procuration à Stéphane FOURNIER

Madame Chantal DECOCQ
Monsieur Philippe LEFEBVRE
Madame Audrey TISON
Monsieur Jean-Claude NOEL
Monsieur Hubert CHIVET
Madame Sandrine SERGEANT

AU

Secrétaire de séance :

Monsieur Patrick BRUGUET

Objet : Mise en place d'une vente de programme dans le cadre du printemps culturel

Monsieur le Maire expose :

L'école municipale de musique Didier Lockwood orchestrée par son directeur M. Raphael Limousin réalise chaque année un temps fort travaillé avec les élèves et professeurs pour une représentation unique. Les thèmes, décors, musiques, textes sont créés par les élèves au cours de l'année.

Les liens avec les autres écoles de musique du secteur sont importants et dans une relation de bonne entente. C'est dans ce cadre que le Directeur eu l'idée de proposer de travailler sur un projet d'ampleur avec un concert collaboratif regroupant 140 élèves de 6 écoles de musique sur le thème de Queen en reprenant les chansons de ce groupe mythique des années 80.

Les différentes communes concernées par le projet à savoir :

- Saint Nicolas lez Arras
- Achicourt
- Beaumetz lès loges
- Campagnes de l'Artois
- Dainville
- Saint Laurent Blangy

Deux représentations seront données les 22 et 23 mars 2024 à 20h00 à la salle Bonne Humeur de Saint-Nicolas.

Ce concert sera gratuit et ceux qui le désirent pourront rapporter des denrées non-périssables au profit des Restos du Cœur.

Lors de la manifestation il est proposé de vendre un programme reprenant le déroulé du spectacle pour un montant de 2 €

Aussi, il vous est proposé :

- D'autoriser la vente d'un programme au tarif de 2 € lors du printemps culturel
- De modifier la régie selon les éléments énoncés ci-dessus
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles à la réalisation de la présente délibération

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 27 février 2024
Le Maire,
Alain CAYET.

